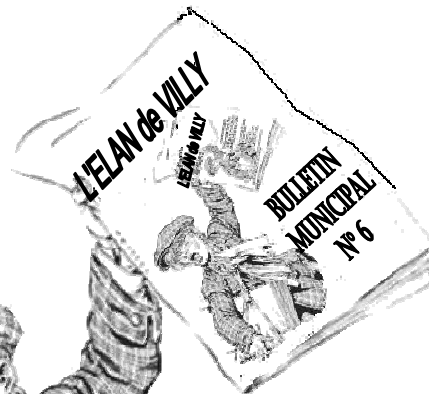


MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66



L'ELAN de VILLY



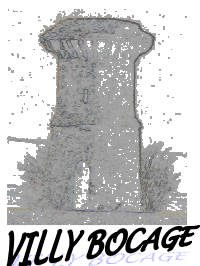
Maire : Norbert LESAGE

Pays : France
Région : Basse Normandie
Département : Calvados
Arrondissement : Caen
Canton : Villers Bocage
Code INSEE : 14760

Code Postal : 14310
INTER COM : Villers Bocage
Superficie : 11,40 km²
Population : 756 Habitants (2009)
Densité / km² : 66 habitants / km²

Latitude : 49°05'46° Nord
Longitude : 0°38'29° Ouest
Altitude : 68 m - 217 m
25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

Bulletin Municipal n° 6
3^{ème} et 4^{ème} Trimestre 2009



Le Mot du Maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le conseil municipal et moi-même espérons que la période estivale aura permis à bon nombre d'entre vous de profiter pleinement des vacances. Les vacances sont derrière nous et la reprise des activités professionnelles est une réalité.

Comme vous l'avez probablement constaté, il n'y a pas eu de parution du Bulletin Municipal au cours du 3^{ième} trimestre 2009, la raison en est toute simple :

- Courant 2009 le conseil municipal, après en avoir délibéré, a commencé à lancer certains projets dont «la caserne des pompiers – le presbytère – la carte communale / PLU – le projet informatique des écoles – la création d'une nouvelle classe – la réhabilitation (dans l'aile nord de la mairie) en partenariat avec le relais paroissial de locaux mis à leur disposition par la municipalité.... Etc... ».

L'importance et la lourdeur de ces projets nécessitent des études et un investissement en temps relativement important de la part de la municipalité, des prestataires et de l'administration, et de ce fait l'absence d'éléments nouveaux nous a donc conduits à sur choir à la parution du bulletin du 3^{ième} trimestre.

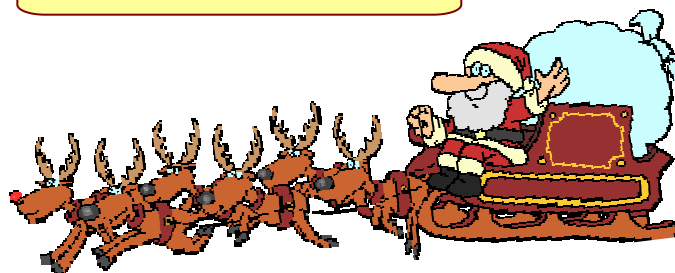
Les Conseillers et moi-même vous souhaitons une Joyeuse fête de Noël, et à l'aube de cette nouvelle année, présentons à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite tant personnelle que professionnelle pour cette nouvelle année 2010

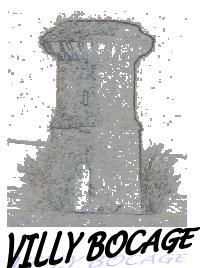
Bonne lecture.

Votre Dévoué,
Norbert Lesage



VOEUX DU MAIRE
10 JANVIER 2010
BULLETIN D'INSCRIPTION
EN DERNIERE PAGE





COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 juin 2009

Ecole numérique rurale :

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer avec l'Inspection Académique, la convention locale relative à l'attribution d'une subvention pour le projet de l'Ecole numérique rurale



Convention de mise à disposition des Abris-Bus :

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer avec le Conseil Général du Calvados, la convention de mise à disposition des Abris-Bus

Délibération Compagnie du vent :

Le Conseil Municipal décide (6 voix pour – 3 abstentions et 4 voix contres) d'autoriser la Compagnie GDF-SUEZ à étudier l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune.

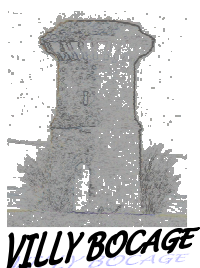
Autorisation d'encaissement :

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité l'encaissement des sommes indiquées pour toutes dégradations ou perte de mobiliers constatés lors de l'état des lieux de la Salle des Fêtes.

Convention entre Villy Bocage et Villers Bocage Intercom :

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire à signer la Convention entre Villy Bocage et Villers Bocage Intercom relative à l'occupation de locaux communaux pour les activités communautaires





COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 08 Septembre 2009

Reconnaissance d'intérêt communautaire de la Lecture publique (Médiathèque) :

Le Conseil Municipal après avoir entendu toutes explications et en avoir délibéré, refuse et désapprouve à l'unanimité des personnes présentes, de reconnaître d'intérêt communautaire la Lecture Publique.



Délibération pour reclassement voirie départementale et reclassement en voirie communale :

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Conseil Général pour la section 1 – 3 et 4 et accepte la section 2 sous réserve d'effectuer les travaux de remise en état et d'écoulement des eaux pluviales comme prévu avec l'agence routière départementale de Villers Bocage

Délibération projet mise en réseau école :

Le Conseil Municipal se limite à la mise en place du projet « DARCOS »

Demande de subvention au Conseil Général pour plantations « Chemin du Désert » :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Général pour les plantations du Chemin du Désert

Achat de matériel informatique :

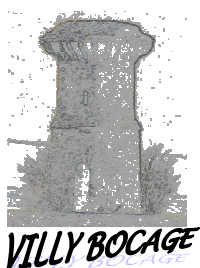
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat de matériel informatique pour le bureau du directeur de l'école et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour cet achat.

Travaux gouttières salle des fêtes :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de remplacer la gouttière de la salle des fêtes qui a été volée.

Achat d'un adoucisseur d'eau :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat d'un adoucisseur d'eau pour le lave-vaisselle de la Salle des Fêtes.



COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 Octobre 2009

Vente d'Herbe

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération prise le 18/05/09 concernant la vente d'herbe sur la parcelle B415 (derrière le local technique)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire une vente d'herbe sur la parcelle B415 pour la somme de 90 € à M. GUILLOT Michel moyennant la protection des pommiers.



A.T.E.S.A.T.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de souscrire au contrat ATESAT pour le forfait de base ainsi que les missions complémentaires :

- 1) Assistance à l'élaboration d'un diagnostic de sécurité routière
- 2) Assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie
- 3) Gestion du tableau de classement
- 4) Etude et direction de travaux de modernisation de la voirie

Pour la somme de : 286.28 € (deux cent quatre vingt six Euros 28 cts)

Projet Ecole Numérique

Le conseil municipal décide (8 voix POUR – 3 voix CONTRE – 1 ABSTENTION - Samuel Beaurepaire ne participant pas au vote) l'installation de prises CPL pour le projet de l'école numérique pour un montant de 1300 € TTC

Demande de subvention Conseil Général pour plantation Chemin du Désert

Le conseil municipal décide à l'unanimité la plantation d'arbres chemin du désert subventionnée par le conseil général

Décision modificative n° 1/2009

Le conseil municipal ayant décidé la dépense pour les plantations, et la dépense n'étant pas provisionnée au budget primitif 2009, le conseil municipal autorise la modification suivante :

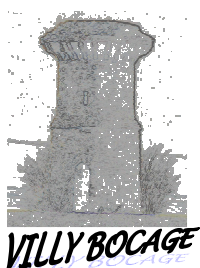
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

- 2121 plantations d'arbres et arbustes → 100 €

RECETTES

- 021 virement de la section de fonctionnement → 100 €



SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

- 023 virement de la section d'investissement → 100 €

La recette étant prise sur le « suréquilibre » du budget primitif 2009 soit :

SUREQUILIBRE primitif 49877.03 €

Dépense 100.00 €

SUREQUILIBRE restant..... 49777.03 €

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à faire effectuer les écritures comptables.



Décision modificative n°2/2009

Le conseil municipal ayant décidé l'achat de matériel informatique pour le bureau du Directeur de l'école dans sa délibération du 08/09/2009 et la dépense n'étant pas prévue au budget primitif 2009, le conseil municipal autorise la modification suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

- 2183 matériel de bureau et matériel informatique → 350 €

RECETTES

- 021 virement de la section de fonctionnement → 350 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

- 023 virement de la section d'investissement → 350 €

La recette étant prise sur le « suréquilibre » du budget primitif 2009 moins la décision modificative n° 01/2009 soit un suréquilibre de :

SUREQUILIBRE..... 49777.03 €

Dépense 350.00 €

SUREQUILIBRE restant..... 49427.03 €

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à faire effectuer les écritures comptables.

Décision modificative n°3/2009

Le conseil municipal ayant décidé l'achat de matériel numérique pour les écoles et la dépense n'étant pas prévue au budget primitif 2009, le conseil municipal autorise la modification suivante :

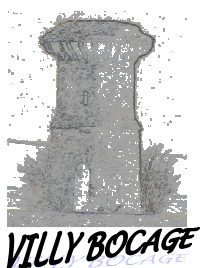
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

- 2183 matériel de bureau et matériel informatique → 14950 €

RECETTES

- 021 virement de la section de fonctionnement → 14950 €



SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

- 023 virement de la section d'investissement → 14950 €

La recette étant prise sur le « suréquilibre » du budget primitif 2009 moins la décision modificative n° 01/2009 et n° 2/2009 soit un suréquilibre de :

SUREQUILIBRE..... 49427.03 €

Dépense 14950.00 €

SUREQUILIBRE restant..... 34477.03 €

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à faire effectuer les écritures comptables.

Mise en place des commissions communales et intercommunales d'accessibilité aux personnes handicapées

Le conseil municipal a créé une commission pour la mise en place d'Accessibilité aux Personnes Handicapées. Les membres sont : Norbert LESAGE – Dominique LEBELLEGO – Alain MEILLON

PASSEPORT BIOMETRIQUE



L'arrêté ministériel du 30/04/2009 publié au J.O. du 7 mai fixé au 14/05/2009 la date à laquelle le PASSEPORT BIOMETRIQUE serait délivré dans le département du Calvados. A partir de cette date les administrés de la commune de Villy Bocage devront s'adresser directement à la Mairie de l'une des 23 communes ci-après :

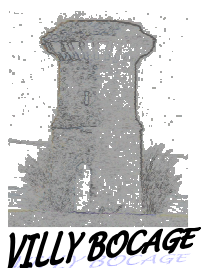
- ☐ Aunay sur Odon – Balleroy – Bayeux – CAEN – Colombelles – Condé sur Noireau – Dives sur Mer – Douvres la Délivrande – Evrecy – Falaise – Hérouville Saint Clair – Ifs – Lisieux – Livarot – Mézidon Canon – Ouistreham – Pont Levêque – Thury Harcourt – Tilly sur Seules – Trévières – Trouville sur Mer – Verson – Vire.

La procédure de délivrance de la CNI (Carte Nationale d'Identité) demeure inchangée. Les demandes et retraits de ce document se feront à la Mairie de Villy Bocage

Renouvellement des cartes d'identités :

Vérifier la date limite de validité de votre carte d'entité, le délai d'obtention d'une nouvelle carte est d'environ 1 mois.

La C.N.I.(carte nationale identité) en cours de validité peut vous être demandée lors de vos divers déplacements, lors de votre inscription sur les listes électorales, à l'ANPE, Pôle Emploi pour passer des examens.... Depuis le 1^{er} janvier 2009, si vous avez perdu votre CNI, vous devez faire une déclaration de perte à la gendarmerie et vous procurer un timbre fiscal à 25 Euros avant de vous présenter à la Mairie pour son renouvellement.



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66



Caserne Pompiers Villy Bocage



Ci-dessus projet d'intégration de la future caserne des Sapeurs Pompiers sur la commune de Villy Bocage.

Les Responsables du projet et le Président du SDIS avaient convié les élus de la commune de Villy Bocage à découvrir le projet. La réunion s'est tenue dans les locaux du SDIS à CAEN le 16 septembre 2009. Une présentation du projet aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire le 10 janvier 2010



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2009

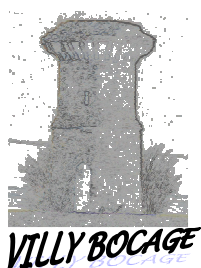
« La tradition a été respectée à Villy Bocage où élus et anciens combattants ont commémoré l'armistice. Norbert Lesage, maire, et Maurice Lepoutier, président de la section locale, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. »

A l'issue de la cérémonie, une trentaine de personnes ont été convié au vin d'honneur organisé pour l'occasion à la salle des fêtes.

L'association des Anciens Combattants a ensuite tenu son Assemblée Générale sous la présidence de Maurice LEPOULTIER.

Le traditionnel repas s'est déroulé au restaurant de la Poste dans une ambiance conviviale et fort agréable et a pris fin aux alentours de 17h30.





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66



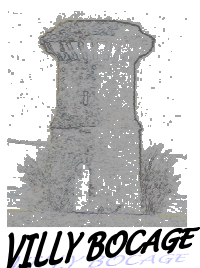
CHEMIN DU DESERT

Le Conseil Municipal à pied d'œuvre.....



*La commune reprend possession de ses chemins.....
« Délimitation de l'emprise communale..... Mise en place d'un Merlon pour
accueillir les plantations subventionnées par le Conseil Général*





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

FOIRE A TOUT

DU 12/09/2009

C'est sous un beau soleil que la foire à tout s'est déroulée le 12 septembre. Les visiteurs n'ont pas hésité à effectuer le déplacement pour trouver l'objet rare ou insolite parmi les 50 exposants présents cette journée.

Chacun a pu se restaurer en dégustant, tripes, saucisses, teurgoule ainsi que des crêpes proposées pour la première année et qui ont remporté un franc succès (merci à Béatrice, Nathalie et surtout Nicole

Les exposants sous le soleil



Le Staff de la buvette

Cette année, l'association NORD'VEG Compagnie VIKING, nous a fait découvrir les traces de nos ancêtres Vikings à travers la reconstitution d'un campement de l'époque Viking. Nous avons pu goûter au pain traditionnel, admirer l'artisanat et les différents jeux proposés. Ce fut une belle rencontre.....

Un grand merci à tous les membres de l'association Villy Village pour leur présence active sur le terrain

Prenez date..... en 2010 ce sera le samedi 18 septembre ...

Traditions et Artisanat Viking





ECOLE DE NOS LOUSTICS

Les enfants de la maternelle se sont rendus au cinéma d'Aunay sur Odon le vendredi 11 décembre pour voir « Eugenio, le clown au rire magique » et la « pie voleuse »



Le marché d'automne

A Villy-Bocage, il y avait le marché d'automne. Les C.E.1 et C.P. ont fait des champignons avec de l'argile. Les petites sections ont fait des roses des sables. Les moyennes sections ont fait des sacs. Les C.M.1 et C.M.2 ont fait des squelettes.

Un élève de C.E.1



Le marché d'automne

A Villy-Bocage, vendredi 16 octobre, c'était le marché d'automne. Il y avait de la soupe de légumes à vendre. Il y avait aussi des fleurs, des roses des sables, des gâteaux et des squelettes.

Un élève de C.E.1

RECETTE DE LA SOUPE DU MARCHE D'AUTOMNE : LA SOUPE AU POTIRON

Ingrédients :

- Un potiron coupé en gros morceaux
- Pour 3 kg de chair de potiron, 16 portions de Vache Qui Rit
- Du beurre
- Du sel de Guérande
- 2 carottes
- Une branche de céleri
- 6 grosses pommes de terre



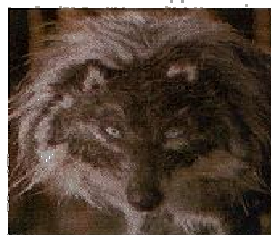
Ustensiles :

- Un faitout
- Un couteau
- Une planche
- Un économe
- Une grosse cuillère
- Un mixer

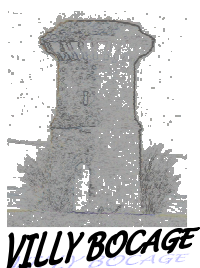
Préparation :

1. Faire revenir le potiron dans du beurre, le ressortir
2. Faire revenir les pommes de terre, les carottes en morceaux, le céleri dans le beurre
3. Ajouter le potiron et une grosse pincée de sel
4. Remuer l'ensemble
5. Bien recouvrir d'eau
6. Ajouter les portions de Vache Qui Rit
7. Tourner, cuire à feu doux pendant une demi-heure, porter à ébullition
8. Mixer le tout

Les 25 élèves de la classe de CE1/CE2/CM1 se sont rendus le 16 novembre au cinéma d'Aunay sur Odon pour visionner la dernière adaptation du conte musical de Prokofiev "Pierre et le loup".



Le mardi 15 Décembre, nouvelle séance de cinéma, offerte aux enfants par la municipalité pour Noël : "le cheval de St Nicolas".



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

RELAIS PAROISSIAL

Après la cérémonie dominicale du 22 novembre, le Relais Paroissial a organisé une opération porte ouverte à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles paroissiales de Villy Bocage. A cette occasion un verre de l'amitié a été offert aux nombreuses personnes présentes : Maire, conseillers municipaux, l'Abbé Cenier, paroissiens, habitants de Villy.

Le dernier prêtre à avoir occupé le presbytère fut l'abbé Marcel Vimard. qui nous a quittés en 2003.

Depuis cette date, la municipalité de Villy-Bocage avait laissé le bâtiment à la disposition de la paroisse afin d'assurer chaque semaine la catéchèse des enfants du relais. La municipalité a décidé voici quelques mois de donner une autre affectation au presbytère et a donc mis à la disposition du relais paroissial, deux salles, situées au premier étage de la mairie. Le relais a pris à sa charge la rénovation des murs, plafonds, fenêtres et des parquets. La municipalité a rénové l'électricité et les toilettes et envisage de refaire la cage d'escalier. Les familles concernées par la catéchèse, sont heureuses de trouver des locaux accueillants et adaptés aux besoins des enfants.

Nous remercions particulièrement la municipalité pour sa disponibilité, son accueil et son sens du dialogue.



INFORMATIONS COMMUNALES

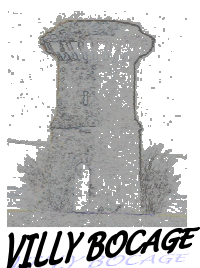
La commission Communication du Conseil Municipal porte à la connaissance des habitants de la commune qu'à compter du 1^{er} trimestre 2010 le Bulletin Municipal pourra être adressé par E-mail aux personnes qui en feront la demande.

Pour ce faire, il suffit de vous inscrire auprès de la Mairie et de communiquer l'adresse E-mail à laquelle le bulletin sous sa forme électronique, devra vous être envoyé.

Avantages :

- **Economie de papier**
- **Réduction des frais d'impression**
- **Réception du Bulletin sous sa forme colorisée**





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Information de
SECURITE VILLY BOCAGE
l'Assurance
Maladie

Vous avez perdu un proche ?Vous avez peut être droit au CAPITAL DECES

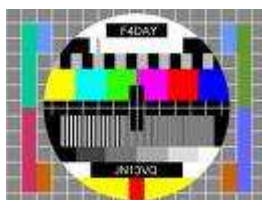
Pour en savoir plus adressez-vous à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Calvados par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8 h à 20 h ou sur internet : www.ameli.fr (espace « Assuré »)

Tous au Numérique



Les pouvoirs publics ont arrêté le calendrier progressif région par région du passage à la Télé tout Numérique. **La Basse Normandie deviendra le 09 mars 2010 la première région de France, après l'Alsace, à passer à la télévision tout numérique.**

La commune de Villy Bocage se situe dans la zone de cette opération régionale. En conséquence, entre le 09 décembre 2009 et le 09 mars 2010, les téléspectateurs de la commune auront dû adapter leur installation de réception au numérique, au **risque de ne plus pouvoir recevoir d'émission télévisée le 09 mars 2010, jour du passage au numérique.**



RAMMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



En raison des jours fériés occasionnés par les fêtes de fin d'année, nous vous informons que la collecte des ordures ménagères de la commune, prévue les vendredi 25 décembre 2009 et 1^{er} janvier 2010, sera avancée aux jeudi 24 et 31 décembre 2009.

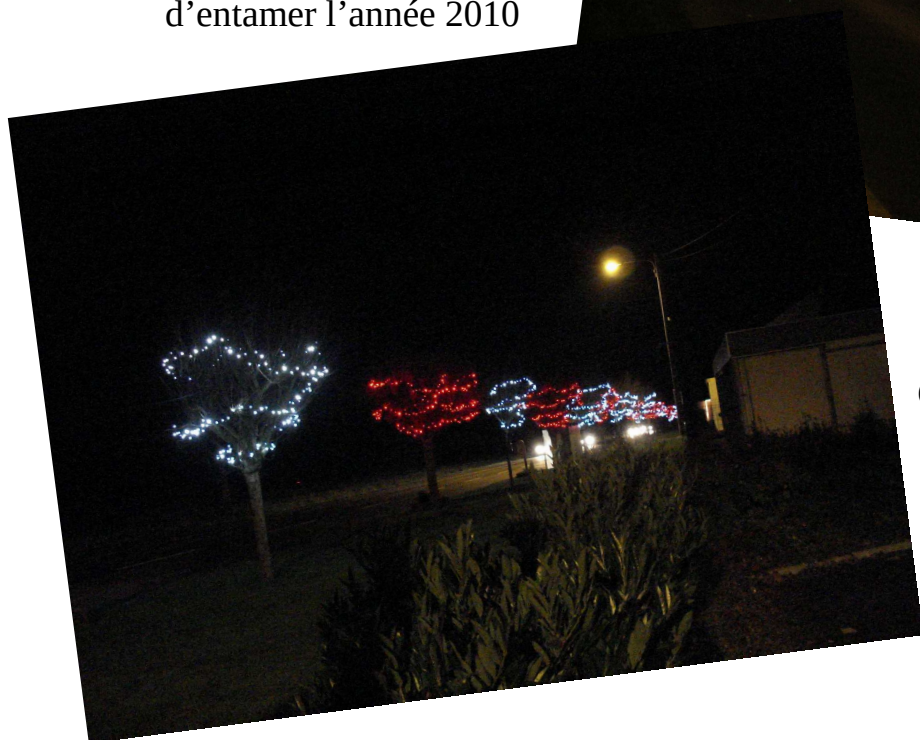
Merci de votre compréhension
Le Maire



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

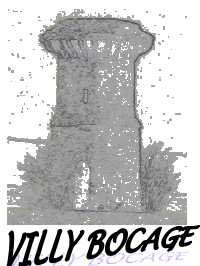
LES DECOS DE NOEL : « Le Retour »

Les décorations de Noël ont pris possession de leurs arbres respectifs le long de la route départementale qui traverse le bourg, et cela pour quelques semaines, le temps pour chacun d'entre nous de clôturer l'année 2009 et d'entamer l'année 2010



Cette année le village de Fains profitera lui aussi de quelques aménagements décoratifs pour les fêtes.....

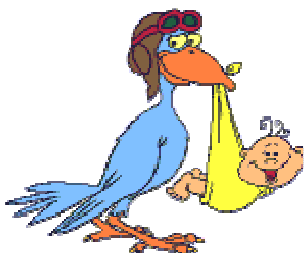




MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

ETAT CIVIL – VILLY BOCAGE ANNEE 2009

NAISSANCES



DUVAL Nathan, Cédric, Arthur
VENGEONS Lihwenne, Meiline, Nahèla
JEAN Manon, Julie, Emma
POISSON Noë, Jules, Malo
LEMIEUX Flora, Marie
LUBIN Jossua, Vincent, Maxence
MARQUER Louise, Chantal, Jacqueline
FORVEILLE Ethan, Marius, Simon
FERON Paolo, Lucas, Enzo
FERON Mathéo, Mathis, Thibault
LEBAILLY Romain, Baptiste, Raphaël

Félicitations aux parents

MARIAGES



M. PHILIPPE Vincent avec M^{lle} LEMONNIER Sandra
M. LUBIN Olivier avec M^{lle} BREITENREICHER Ingrid
M. VERITE Lionel avec M^{lle} BALANDRAU Frédérique

Tous nos vœux de bonheurs aux jeunes mariés

DECES



M. MARIN Franck
M. PARIS Marcel
Mme PASQUIER née MARIE Monique

Sincères condoléances aux familles.



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66



VOEUX du MAIRE
Dimanche 10 Janvier 2010
14 Heures Salle des Fêtes



PRESENTATION DES ASSOCIATIONS



SAPEUR POMPIER



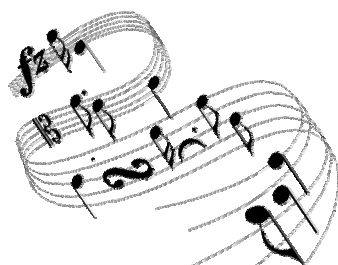
Danse Country



Viking Nordveg



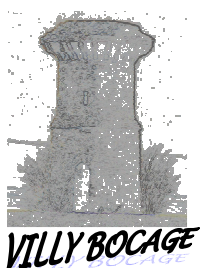
Ecole de nos Loustics



**Ecole de Musique
du Pré-Bocage**



Anciens Combattants



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66



DATES A RETENIR



➤ Veillée de Noël et messe le 24/12 à 18h30 église de Villy Bocage
➤ Vendredi 29 janvier 20h30 soirée conviviale autour d'une galette et nous visionnerons le CD de photos « 50 ans de la Vie du Village ». Lieu à définir, s'inscrire auprès de Noëlle et Jean-Luc Roussel (Tél : 02.31.77.05.60)



Distribution des sacs poubelle :

Vendredi 08/01/2010 de 15 h 30 à 17 h 00

Samedi 09/01/2010 de 10 h 00 à 12 h 00

Samedi 16/01/2010 de 10 h 00 à 12 h 00

Pensez à compter les rouleaux qui vous restent avant de venir vous réapprovisionner en Mairie



ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'association Villy-Village aura lieu le 22 janvier à 19h à la mairie. Un pot de l'amitié clôturera cette réunion.



Les dates du prochain spectacle théâtral de la Troupe Tonton Marcel : **19, 20, 21 mars 2010**



Samedi 30 janvier 2010 à Aunay sur Odon 21h Concert caritatif des Chapo- T au de l'association " un soleil lotois pour Tchernobyl" .Renseignements: Noelle et Jacky Groult ☎ 02 31 77 28 92 - **Entrée 7 euros**



DANSES GRECQUES

L'association Villy-Village organise au **cours des mois de janvier, février et mars des cours de danses grecques** qui auront lieu à la salle des fêtes **tous les mercredis à 20h**. De quoi **apprendre à danser le « sirtos », les « soustas » et un ou deux « sirtaki »!**

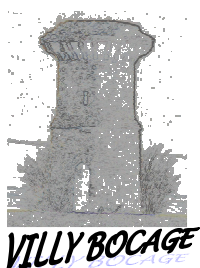
Pour y participer en plus de l'adhésion à l'association (soit 6 euros par une personne, 9 euros un couple) il vous est demandé une participation de 10€.

Merci de vous inscrire dès que possible au 0231774137.



Le 16 mai 2010 :

La septième édition de la manifestation " **Par Ci Par l'Art** " aura lieu à Villy Bocage et ses environs. Cette journée , organisée en collaboration avec l'association Mélémélodon (initiatrice du projet), propose une découverte du patrimoine et des artistes locaux, à suivre à pied, en vélo, à cheval... ou en voiture...



Et les emballages dans tout cela ?

Plus de place = plus d'économies

Un geste malin pour tous ceux qui veulent réduire leurs allers-retours au point d'apport volontaire. Pensez à faire la chasse au vide !

Vous emporterez deux fois plus de bouteilles plastiques et de boîtes en cartonnette si vous les aplatissez !

En aplatissant bouteilles et emballages, on gagne jusqu'à 50% de place dans un conteneur. Ce dernier est vidé moins souvent ce qui correspond à une économie de 6,50 euros par vidage.



DEUX COULEURS À RETENIR AU LIEU DE TROIS POUR UN TRI SIMPLIFIÉ !

Depuis le 1er janvier 2008, le Syndicat Mixte du Pré-Bocage simplifie les règles du tri !

Désormais, vous n'avez plus que deux familles de conteneurs sur vos points d'apport volontaire :

Le conteneur vert pour le verre.

Le conteneur jaune pour vos emballages (cartonnettes, boîtes de conserve, bouteilles plastiques) ainsi que pour vos papiers et magazines que vous mettiez dans le conteneur bleu.

Le nombre de conteneurs par point d'apport volontaire ne change pas, seule la méthode de tri est simplifiée.

QUELQUES REGLES de TRI à RESPECTER :

INTERDICTION de METTRE des CARTONS dans les CONTENEURS sous PEINE de POURSUITES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre des cartons, même coupés, dans les conteneurs des points d'apport volontaire ou dans vos ordures ménagères, **leur filière de recyclage étant exclusivement la déchèterie.**

Les cartons une fois introduits se déploient dans le conteneur, empêchent un bon remplissage et vous pénalisent.

Le Syndicat Mixte du Pré-Bocage est alors obligé de procéder à des vidages supplémentaires et la somme de ces interventions augmente le coût de collecte et donc indirectement votre contribution. De plus, le dépôt de déchets recyclables ou non au pied des conteneurs est formellement interdit et peut entraîner des poursuites.

Pour toutes informations, vous pouvez appeler le Syndicat Mixte du Pré-Bocage au 02.31.77.68.54.

CARTON ET CARTONNETTE, COMMENT BIEN FAIRE LA DIFFERENCE ?

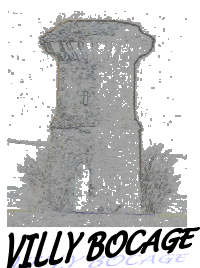


Seules les cartonnettes peuvent être déposées dans les conteneurs jaunes à emballages. Les cartonnettes correspondent à vos emballages de paquets de gâteaux, de pâtes, de céréales.... Il s'agit d'un carton **très fin qui n'est pas ondulé**, qui a une surface extérieure sérigraphiée (marque du produit) et l'intérieur est gris.

N'oubliez pas vos briques alimentaires, elles sont toutes recyclables et seront transformées en essuie tout !

Les cartons ondulés doivent aller à la déchèterie, ils y seront recyclés et valorisés.





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

NUMEROS UTILES

POMPIERS	18
SAMU / Urgences médicales	15
GENDARMERIE	17
HOPITAL AUNAY S/ ODON	02.31.71.76.76
C.H.U. de CAEN	02.31.06.31.06 ou 02.31.27.27.27
URGENCES EUROPEENNES	112

MEDECINS

Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche (du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h)	02.31.77.02.60
Cabinet Prével	02.31.77. 33.55
Cabinet Lacombe	02.31.77. 29.92

PHARMACIE DE GARDE

15

INFIRMIERES

Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne	02.31.77.12.91
Cabinet Lecocq – Perrier	02.31.77.41.20

MAIRIE :	02.31.77.01.66
-----------------	----------------

SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage)	02.31.77.02.07
GAZ DE France	08.10.03.10.00
EDF (Vire)	08.10.33.30.14

HORAIRES UTILES

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE ST GEORGES D'AUNAY

- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi	10 h à 12h et 14h à 17h45
- Mardi et Jeudi	14h à 17h45

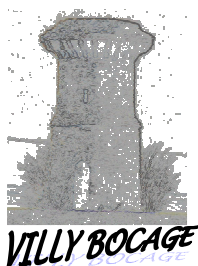
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Vendredi matin (très tôt)

MAIRIE

- Mardi et Vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 11h à 12 h (sans secrétariat)





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

MAG - AGENCEMENT

JAMONT ERIC : 06-32-46-86-39
magagement@orange.fr

MAG-AGENCEMENT SARL AU CAPITAL DE 20 000 €
Siège Social : le magasin 14 310 Villy-Bocage
Tél / Fax : 02-31-52-18-73

Près de chez vous,
des légumes tout frais,
directement du lieu de production

Pierre Moisenier
à Pierrelaye - VILLY Bocage
Tél-fax 02.31.77.16.37

Plan d'accès au dos

TRAVAUX AGRICOLES
ETA Michel COUTURE

« Le Gournay » 14310 Villy Bocage ☎ 02 31 77 02 84

↳ Vidange de Fosses Septique & Toutes Eaux (Entreprise Agréée)
↳ Epandage : Compost-Fumier-Lisier-Chaux Sèche & Humide
↳ Moisson-Ensilage : Semis-Transport etc...

Tous Travaux Agricoles

AGENCEMENT DE MAGASINS

**AA ACTUEL
AGENCEMENT**

Régis ANNE

Gournay - Villy Bocage - 14310 VILLERS BOCAGE
Téléphone : 31.77.44.44 + Fax : 31.77.99.82

WIM JANSSEN
Sculpteur Plasticien
Créateur de Maquettes et Paysages
Le Buquet
14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.77.81.44
Fax ! 02.31.77.90.00



ENT. VERITE LIONEL

Nouveau : Démoussage

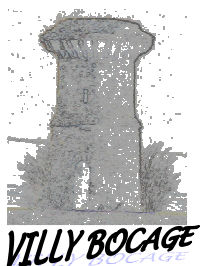
Charpente - Couverture
Gournay 14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20
Email : ent_verite_lionel@yahoo.fr

**CHEVAL
EQUIPEMENT**
Valérie Verhaque

Tout pour le cheval
et son cavalier

Gournay - 14310 Villy Bocage
Tél. 02 31 08 27 44

ESPACES VERTS
PIERRON
CHRISTOPHE
VILLY BOCAGE
TEL : 06.89.85.19.43
FAX : 02.31.73.62.99
Création Terrassement Elagage



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

A@DEC
Assistance Informatique
Domicile-Entreprises-Collectivités

VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE - CONSEILS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

MATERIEL TOUTES MARQUES - LOGICIELS - INTERNET
RESEAUX D'ENTREPRISE - SECURITE - SAUVEGARDES
WINDOWS / LINUX - VIRTUALISATION
DEVELOPPEMENT & HEBERGEMENT WEB

Interventions rapides sur tout le Calvados

Rte de Saint Louet
14310 VILLY BOCAGE

email : aidec@aidec-info.com
06 62 33 25 83
02 31 97 01 42

@ Informatique du bessin @

Depannage à domicile
<http://www.informatik14.ifrance.com>
02.31.97.06.76
06.82.48.27.38

Les Entreprises de Villy Bocage non représentées dans cette page, peuvent adresser leur carte de visite à la Mairie, elle sera insérée dans le prochain Bulletin

✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....

Bulletin d'inscription VOEUX DU MAIRE 10 Janvier 2010 à 14 Heures

Monsieur le Maire, Norbert LESAGE, et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux et la présentation des associations de la commune, qui se déroulera à la Salle des Fêtes le Dimanche 10 Janvier 2010 à 14 heures.

Merci de confirmer votre présence à cette cérémonie, en déposant le présent coupon auprès de la Mairie pour le 31 décembre au plus tard.

Nom de Famille :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :